

faire dechoir mon géniteur de ses droits parentaux

Par therese01, le 13/05/2013 à 10:33

mon géniteur vient d'etre recondanné a 20 ans de prison .Et comme je ne veux pas qu'il me réclame une pension a sa sorti,vu qu'il n'a jamais travaillais,je voudrai savoir les demarche a faire pour qu'il soit déchu de ses droit de pére.J'ai 36 ans ,je ne l'ai jamais vue,j'ai étè contactée par ma demie soeur qui m'a mise au courant de la situation.merçi de votre aide.

Par youris, le 13/05/2013 à 11:10

bjr,

quoique vous fassiez cet homme restera votre père au moins sur l'état-civil. donc je crains que vous ne puissiez rien faire.

il a été admis que dans des situations comme le vôtre le devoir de secours des enfants envers leurs parents ne soit pas exigé mais c'est du cas par cas. cdt